

## Le rabot dans la région montréalaise

Robert-Lionel Séguin

Volume 14, Number 3, décembre 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302061ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302061ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Séguin, R.-L. (1960). Le rabot dans la région montréalaise. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14(3), 378–383. <https://doi.org/10.7202/302061ar>

## LE RABOT DANS LA RÉGION MONTRÉALAISE

Les colons de la Nouvelle-France sont généralement recrutés parmi les soldats et les artisans. Les derniers sont nombreux, car au recensement de 1666, on en dénombre déjà 682<sup>1</sup> sur une population masculine de quelque deux mille âmes. Ils ne pratiquent pas moins de quarante-deux métiers différents.

Ces artisans apportent, de France, tout l'outillage nécessaire à leur travail. Rien d'étonnant que la ferme canadienne soit presque toujours pourvue d'outils les plus divers, notamment ceux qui servent à la construction des maisons et bâtiments. Cette préférence s'explique dans un pays neuf, où chacun doit ériger son propre établissement.

Géographiquement, le Canada comprend les importantes régions de Québec et de Montréal, avec celle de Trois-Rivières comme pivot de charnière. Cette démarcation a favorisé deux types d'architecture rurale: l'habitation de Québec et celle de Montréal.

La maison de Québec est rectangulaire, de profondeur moyenne, percée de fenêtres à volets et coiffée d'une haute toiture à lucarnes. Les murs, enduits de mortier, sont blanchis à la chaux. C'est la demeure normande. L'autochtone maraude moins souvent à Québec, où les crêtes sont couronnées des canons du roi. L'habitant y trouve alors un climat de sécurité qui n'existe nulle part ailleurs. Son logis en sera plus accueillant, plus ouvert et plus gai.

La situation est différente à Montréal, avant-poste de la civilisation sur la route des Hauts. L'indigène y mène une guérilla sans merci. Sous cet impératif, la maison montréalaise prend l'aspect d'une petite forteresse domestique. Carrée, massive, flanquée de lourdes cheminées, elle est construite de gros

---

<sup>1</sup> *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1935-1936*, (Québec, 1936), 1-154. (Estat général des habitans du Canada en 1666).

cailloux des champs, noyés dans le mortier. Ses murs sont crevés de carreaux qui se dérobent sous d'épais contrevents. Ce sont autant de meurtrières par où l'habitant canarde l'Agnier en quête d'un scalpe. Cette dernière demeure est plutôt d'inspiration bretonne.

Cette atmosphère d'alerte ne détourne pourtant pas l'artisan de l'« ouvrage bien fait ». Aussi l'intérieur de la maison mont-réalaise est couvert de boiseries les mieux moulurées, alors que les portes et châssis sont assemblés à mortaise. En plein XVII<sup>e</sup> siècle, il y a déjà des rabots <sup>2</sup> de toutes sortes en ce coin avancé du Nouveau-Monde. Voyons les plus en usage.

BOUVET — C'est le plus employé des rabots. Il fait les rainures et les languettes servant à embouvetter la planche et le madrier. Le bouvet mâle découpe les languettes, alors que le bouvet femelle trace les rainures. Dès le 5 février 1651, un estimateur en trouve déjà une paire à la ferme de Michel Chauvin.<sup>3</sup> Il y en a également d'autres chez les Bourduceau, en septembre 1661.<sup>4</sup> Autre présence du même outil chez Jean Milot, en juillet 1663.<sup>5</sup> Plus tard, en mai 1675, nous voyons « Un grand bouvet » <sup>6</sup> chez les Alets. Par ailleurs, en 1724, « unne paire de bouvets a planche » et « unne paire de bouvets a madrié » coûtent respectivement trois livres chacune.<sup>7</sup> Ils appartiennent à la famille Rochon. Terminons par cette mention : en mars 1759, un tabellion estime, à vingt-cinq livres, « une Paire de Bouvet un feuilleret une Scie à raser » <sup>8</sup> qui sont chez Louis Letourneau.

<sup>2</sup> Outil de fer aiguisé en forme de ciseau, ajusté dans un fût de bois. Il sert, en menuiserie, à planir et polir une pièce de bois.

<sup>3</sup> Inven<sup>re</sup> des biens meubles de Michel Chauvin dit S<sup>te</sup> Susanne. Du 5<sup>e</sup> febr<sup>er</sup> 1651. Greffe Jean de Saint-Père. Archives judiciaires de Montréal.

<sup>4</sup> Estat des effets du S<sup>r</sup> Médéric Bourduceau a f<sup>r</sup> Falloir à Damoiselle de Sally. 19 Septembre 1661. Greffe Bénigne Basset. A.J.M.

<sup>5</sup> Inventaire des biens meubles de deffunte Marthe pinsson viva<sup>te</sup> femme de Jean Milot. 6 juillet 1663. Greffe Basset. A.J.M.

<sup>6</sup> Inventaire de biens meubles & Immeubles de deffunt Georges Alets. 27<sup>e</sup> May 1675. Greffe Basset. A.J.M.

<sup>7</sup> Inventaire a La Requete de françois Rochon Tuteur de lenfen mineur Issu de Luy Et de deffunte mariane filiatro. du 23<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1724. Greffe François Coron. A.J.M.

<sup>8</sup> Inventaire des biens de feu louis Letournaux. Le 12<sup>e</sup> Mars 1759. Greffe Antoine Grisé. A.J.M.

COLOMBE — Sorte de grande varlope renversée, servant surtout aux tonneliers pour pratiquer des joints au bois. L'outil est rare à Montréal; on le trouve particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début de mai 1733, il y a « une Colombe de bois hors de Service avec Son fer »,<sup>9</sup> appartenant à Jean-Baptiste Varin. Le tout vaudrait trois livres.

DOUCINE — L'outil sert à pousser les moulures. En avril 1692, nous en voyons une dans le grenier de la maison Beaugard, à Verchères. Elle est estimée à quinze livres, avec une varlope, trois tarières, un compas, un ciseau, une plane et une scie.<sup>10</sup> D'autre part, celle de Pierre Roy, de la Pointe-aux-Trembles, est prise à sept livres, vers la fin de mars 1746.<sup>11</sup>

FEUILLERET — On l'emploie pour dégauchir le bois et pour faire des feuillures. Ses fers sont simples ou doubles, c'est-à-dire qu'ils font la languette et la rainure des joints de planchers ou des frises de parquet. Par ailleurs, la feuillure est l'entaille pratiquée dans l'embrasure d'une porte ou d'une fenêtre pour y recevoir, affleurée au nu du mur, la menuiserie du châssis ou de la porte.

Le feuilleret est couramment utilisé aux environs de Montréal. Parmi les premiers, signalons celui des Chauvin, en 1651.<sup>12</sup> Les Bourduceau en possèdent également un, en septembre 1661.<sup>13</sup> Signalons qu'« un feilleret » avec quatre autres outils sont prisés à huit livres, chez Honoré Danis, le 20 avril 1690.<sup>14</sup> Enfin, un menuisier de Montréal, Claude Garigue, en a quatre à lui seul, en décembre 1693.<sup>15</sup> Soulignons qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le feuilleret vaut généralement de deux à trois livres.

<sup>9</sup> Inventaire Entre Marguerite Robidou feufve de feu jean Baptiste varin. Le 2<sup>e</sup> may 1733. Greffe Nicolas Chaumont. A.J.M.

<sup>10</sup> Inventaire des biens meubles & Immeubles de Deffunt le s<sup>r</sup> Beaugard par Sa V<sup>e</sup> Margueritte Antiaume. Du 12<sup>e</sup> Avril 1692. Greffe Benigne Basset. A.J.M.

<sup>11</sup> Invantaire des Bien meuble de deffunte Jenevieve Boulard et pierre Roy. Le 28 mars 1746. Greffe François Comparet. A.J.M.

<sup>12</sup> Inven<sup>re</sup> des biens meubles de Michel Chauvin dit S<sup>te</sup> Susanne, *op. cit.*

<sup>13</sup> Estat des effets du S<sup>r</sup> Médéric Bourduceau, *op. cit.*

<sup>14</sup> Inventaire des Effets de deffunt honoré Danis du 20 avril 1690. Greffe Jean-Baptiste Pottier. A.J.M.

<sup>15</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Claude Garigue. Du 22<sup>e</sup> Décembre 1693. Greffe Bénigne Basset. A.J.M.

**GALÈRE** — C'est l'un des plus gros rabots. La galère, qui a deux poignées, est souvent actionnée par autant d'ouvriers. Un habitant de Montréal, Bourduceau, en a une en septembre 1661.<sup>16</sup> Beaucoup plus tard, en 1727, un tabellion en voit une autre, chez Julien Rochon.<sup>17</sup> En mars 1748, « La galer »<sup>18</sup> de Jean-Baptiste Couturier, de la Pointe-aux-Trembles, est prise à dix livres avec des ciseaux, une rape et un vilebrequin.

**GUILLAUME** — Le fer de cet outil, étroit et échancré, creuse les moulures et les rainures. Nous le rencontrons assez tôt, quoique son prix soit passablement prohibitif. Ainsi celui que possèdent les Alets est évalué à huit livres, en mai 1675.<sup>19</sup> On note également la présence d'« un guillosme »,<sup>20</sup> sous la grange des Rochon, en 1727. Quelque deux décennies plus tard, celui de Pierre Roy, de la Pointe-aux-Trembles, est estimé à une livre.<sup>21</sup> En fin de mars 1748, Jean-Baptiste Couturier, du même endroit, a un « guillaume a plat bande » et « deux Guillaume Caré »<sup>22</sup> qui coûtent trois livres et cinq sols. Par contre, celui d'Urbain Brien n'est estimé qu'à une livre et demie, en février 1755.<sup>23</sup>

**MOUCHETTE** — Les menuisiers s'en servent pour former et arrondir les baguettes. L'outil est plutôt rare. On trouve « Un esmouchet montez » chez les Alets, en 1675.<sup>24</sup> Par contre, les Roy, de Pointe-aux-Trembles, ont « une mouchet » qui vaut cinq sols, en mars 1746.<sup>25</sup>

<sup>16</sup> Etat des effets du Sr Médéric Bourduceau, *op. cit.*

<sup>17</sup> Inventaire à La Requête de François Rochon, *op. cit.*

<sup>18</sup> Inventaire des biens de La Communauté D'Entre Jean B<sup>te</sup> Couturier Et feue margueritte BeauChand. Le 27 mars 1748. Greffe François Comparet. A.J.M.

<sup>19</sup> Inventaire de biens meubles & Immeubles de deffunt Georges Alets, *op. cit.*

<sup>20</sup> Inventaire à La Requête de François Rochon, *op. cit.*

<sup>21</sup> Invantaire des Bien meuble de deffunte Jenevieve Boulard et pierre Roy, *op. cit.*

<sup>22</sup> Inventaire des biens de La Communauté D Entre Jean B<sup>te</sup> Couturier, *op. cit.*

<sup>23</sup> Invantaire des biens de la Communauté qui A Esté Entre feu Urbin Briin et margueritte des Roche. Le Vingt quatre feuvrier 1755. Greffe de François Comparet. A.J.M.

<sup>24</sup> Inventaire des biens meubles & Immeubles de deffunt Georges Alets, *op. cit.*

<sup>25</sup> Invantaire des Biens meubles de deffunte Jenevieve Boulard et pierre Roy, *op. cit.*

QUART DE ROND — On l'utilise pour pousser la moulure du même nom. En septembre 1724, un notaire se rend chez les Rochon, où il estime, à trois livres, « une paire de bouvets a planche Et un Car de Rond »<sup>26</sup> qui s'y trouvent. Notons également la présence d'« un Car de Ron un petit faire de Car de Rond » au même endroit, en mars 1727.<sup>27</sup>

VARLOPE — Ce long rabot, ayant une poignée à la partie postérieure, sert à replanir, dresser et finir les pièces de bois. Comme le bouvet et le feuilleret, la varlope est employée à de multiples travaux. Michel Chauvin a déjà la sienne, en février 1651.<sup>28</sup> Même chose pour les Bourduceau, en septembre 1661.<sup>29</sup> Vers la mi-juin 1663, « Une Varlope montée de Neuf » est prisee à trois livres chez les Testard.<sup>30</sup> C'est un prix assez élevé, si l'on considère qu'« une Verlope un rabot deux bouvets un Feilleret Le tout avec Leur futs » ne sont estimés qu'à huit livres, au printemps de 1690. Ces outils appartiennent aux héritiers Danis.<sup>31</sup> En septembre 1724, les « deux Verlope » de François Rochon vaudraient trois livres et cinq sols.<sup>32</sup> D'autre part, en mars 1728, les « quatre petits outils de menuisier et Une Verlope »<sup>33</sup> qui appartiennent aux Chicoine, de la seigneurie de Bellevue, sont prisés à la somme de six livres et demie. Notons la présence d'« une Verlope monté »,<sup>34</sup> au moulin de l'île Jésus, en novembre 1731. Ou encore ce « fert de Verlope » des Pepin, estimé à une

<sup>26</sup> Inventaire a La Requete de françois Rochon Tuteur de L'enfen mineur Issu de Luy Et de deffunte mariane filiatro, *op. cit.*

<sup>27</sup> Invantaire a La Requete de françois et Julien Rochon, du 3<sup>e</sup> mars 1727. Greffe François Coron. A.J.M.

<sup>28</sup> Inven<sup>re</sup> des biens meubles de Michel Chauvin, *op. cit.*

<sup>29</sup> Estat des effets du S<sup>r</sup> Médéric Bourduceau, *op. cit.*

<sup>30</sup> Inventaire des biens meubles de deffunt Jacques Testard s<sup>r</sup> de la forest. 18 Juin 1663. Greffe Bénigne Basset. A.J.M.

<sup>31</sup> Inventaire des Effets de deffunt honoré Danis, *op. cit.*

<sup>32</sup> Inventaire a La Requete de françois Rochon Tuteur de L enfen mineur Issu de Luy Et de deffunte mariane filiatro, *op. cit.*

<sup>33</sup> Inventaire des biens de la Comm<sup>te</sup> de Monsieur Chicoinne Et feue marie anne Betournay. Le 9<sup>e</sup> mars 1728. Greffe de Jean-Baptiste Tetro. A.J.M.

<sup>34</sup> Invantaire du moulin de Lisle Jésus par Lordre de mrs Gosselin. du 12<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1731. Greffe François Coron. A.J.M.

livre et dix sols, en janvier 1732.<sup>35</sup> En mars 1746, Pierre Roy possède « une Verlope avec son fert »<sup>36</sup> et deux autres outils pareillement équipés. Ces pièces valent respectivement quatre, deux et une livre et demie. Par ailleurs, en mars 1748, « deux Verlope petite Et deux grande »<sup>37</sup> sont prisées à quatorze livres, chez les Couturier, de la Pointe-aux-Trembles. Lorsqu'on inventorie les biens de la ferme Brien, en 1755, « une grande Verlope » est alors évaluée à quatre livres.<sup>38</sup>

ROBERT-LIONEL SÉGUIN

---

<sup>35</sup> Inventaire des biens meubles de Jacques Pepin et de defunte Marianne Elizabeth Dufresne son épouse. 22 janvier 1732. Greffe René C. de Saint-Romain. A.J.M.

<sup>36</sup> Inventaire des Bien meuble de deffunte Jeneviève Boulard et pierre Roy, *op. cit.*

<sup>37</sup> Inventaire des biens de La Communeauté D'Entre Jean B<sup>te</sup> Couturier et feue marguerite BeauChand, *op. cit.*

<sup>38</sup> Inventaire des biens de la Communeauté qui A Esté Entre feu Urbin Briin et marguerite des Roche, *op. cit.*